

## Trajectoires urbaines des entreprises et entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine (1919-1939)

Claire ZALC

Si, entre les maisons, les rues, et les groupes de leurs habitants, il n'y avait qu'une relation toute accidentelle et de courte durée, les hommes pourraient détruire leurs maisons, leur quartier, leur ville, en reconstruire, sur le même emplacement, une autre suivant un plan différent ; mais si les pierres se laissent transporter, il n'est pas aussi facile de modifier les rapports qui se sont établis entre les pierres et les hommes <sup>1</sup>.

Depuis le début des années 1990, on peut constater l'importance de l'historiographie consacrée à la construction des « territoires » des immigrants dans la ville <sup>2</sup>. Ces travaux empruntent, pour la plupart, le chemin d'une étude des différents groupes nationaux formant la « mosaïque France », en les associant à des espaces spécifiques, recherches dont la collection de la revue *Autrement*, « Français d'ailleurs, peuples d'ici », constitue la vitrine la plus visible. Le Nogent des Italiens, l'Alfortville des Arméniens ou le Saint-Denis des Espagnols ont ainsi progressivement vu leur histoire s'écrire <sup>3</sup>. Ces études procèdent d'une acception de la notion de *territoire* qui s'inscrit dans la lignée des travaux de Marcel Roncayolo. Pour qualifier les relations que les individus entretiennent avec un espace considéré, Roncayolo adopte un point de vue constructiviste qui rompt avec le paradigme de l'enracinement, ancré dans la géographie française depuis Vidal de la Blache <sup>4</sup>. Le géographe renouvelle la notion en en donnant une définition qui fait une place tant à la morphologie spatiale, aux

1. Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950, p. 137. Voir la lecture de Sylvie MAZZELLA, « La ville-mémoire. Quelques usages de *La Mémoire collective* de Maurice Halbwachs », *Enquête*, n°4, 1996, p.177-190.

2. Jacques BOTTIN et Donatella CALABI (dir.), *Les Étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999 ; Denis MENJOT et Jean-Luc PINOL (dir.), *Les immigrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

3. Citons, parmi d'autres, Marie-Claude BLANC-CHALEARD et Pierre MILZA, *Le Nogent des Italiens*, Paris, Autrement, 1995 ; Martine HOVANESSIAN, *Les Arméniens et leurs territoires*, Paris, Autrement, 1995 ; Natacha Lillo, *La petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis*, Paris, Autrement, 2004.

4. Jean-Yves GUTOMAR, « Le "Tableau de la géographie de la France" de Vidal de la Blache », in Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire. La Nation*, vol. 1, Paris, Gallimard, rééd. 1997 (1984-1993 pour la 1<sup>ère</sup> éd. en 7 vol.), p. 1073-1098. De nombreuses autres contributions aux *Lieux de mémoire* reprennent la thématique de l'enracinement, notamment dans le volume 3, « Les France », p. 3423-3614.

structures spatiales et géographiques qu'aux représentations de l'espace. Le « territoire » vient désormais qualifier un espace construit socialement où se jouent les mécanismes de délimitation : « Avant d'être perception, le territoire est en effet construction. La territorialité ne précède ni logiquement, ni chronologiquement l'établissement des rapports sociaux ou les mentalités ; elle les exprime sous une forme originale, les accompagne dans leur développement, les représente et les fixe tout à la fois <sup>5</sup>. » Dans cette acception, le territoire est conjointement appris par l'individu, construit par des pratiques et des croyances qui sont de nature sociale, enfin, il fait l'objet d'une institutionnalisation.

Dès lors, l'infrastructure commerciale constitue l'une des charpentes des « territoires » urbains comme du « bornage » de ces territoires et ce pour trois raisons <sup>6</sup>. D'une part, les boutiques façonnent les images d'un quartier <sup>7</sup>. D'autre part, les petits entrepreneurs jouent un rôle de premier plan dans la mise en place des configurations relationnelles d'un espace urbain et contribuent à son institutionnalisation. Enfin, l'activité entrepreneuriale témoigne d'un mode particulier d'appropriation de la ville par les individus qui l'occupent, la traversent ou la pratiquent <sup>8</sup>. Mais alors que l'étude des petits commerçants et des artisans introduit une dimension de fixité et de stabilité dans l'analyse des constructions de territoires, cette contribution cherche à renverser quelque peu les perspectives en portant attention aux trajectoires urbaines des entreprises et des entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine, entre 1919 et 1939. Déménagements, changements de localisations, départs et arrivées dans un quartier, l'analyse des parcours des entrepreneurs immigrants conduit nécessairement à discuter les limites et les frontières administratives, géographiques ou sociales des « quartiers d'immigration » et, par conséquent, à poser la question du « bornage » de ces quartiers.

5. Marcel RONCAYOLO, « Territoire et territorialité » dans *Territoires*, n°1, Laboratoire de sciences sociales, Presses de l'ENS, Paris, 1983, p. 9 ; article réédité dans *La Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990. Voir aussi Marcel Roncayolo, *Marseille, les territoires du temps*, Paris, Éditions locales de France, 1996.

6. Jean-Pierre HASSOUN (dir.), « Négoce dans la ville », *Ethnologie française*, XXXV, janvier-mars 2005.

7. Je préfère le terme d'image à celui d'identité, suivant sur ce point Jean-Claude CHAMBOREDON et Anne MEJEAN, « Récits de voyage et perception du territoire : La Provence (XVIII<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle) », *Territoires*, n°2, Paris, Laboratoire de sciences sociales, Presses de l'ENS, 1985.

8. Paul-André ROSENTAL donne ainsi une définition économique et relationnelle du territoire, « espace dans lequel l'individu trouve, ou peut trouver immédiatement, ses ressources courantes », « Statut résidentiel, appartenance territoriale et choix patrimoniaux », in *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 72.

La démarche s'articule sur deux échelles puisqu'elle procède à la fois d'une approche macrosociale (par le biais de l'analyse quantitative des données des registres du commerce sur la localisation des entreprises individuelles<sup>9</sup>) et d'une approche microsociale (dans le cadre d'une méthode nominative qui consiste à multiplier les sources disponibles sur des individus et leurs parents et alliés, à partir de leur patronyme<sup>10</sup>). Mener de front ces deux approches répond au choix d'une démarche méthodologique située entre l'analyse macrostructurelle et l'analyse microstructurelle de l'espace social. Les oppositions entre les tenants du « macro » et ceux du « micro » sont nées du constat d'une discontinuité des résultats obtenus selon les échelles d'observation<sup>11</sup>. Ce travail entreprend de mettre à l'épreuve des faits la valeur heuristique du changement d'échelle : la confrontation entre les résultats de l'analyse selon les différentes échelles considérées amène à faire état de la pluralité des logiques déterminant les trajectoires des petits artisans et commerçants immigrants. Cependant, la démarche adoptée ici amène nécessairement le chercheur à la recherche des liens noués entre les individus, négligeant de ce fait isolements et conflits, beaucoup plus difficiles à cerner dans les sources.

On évaluera, dans un premier temps, les formes et les directions des mobilités dans la ville des petits commerçants et artisans étrangers. On examinera, ensuite, comment les trajectoires urbaines épousent les formes modelées par les groupes de parenté, les réseaux amicaux ou encore les filières migratoires pour montrer combien la familiarité des immigrants avec l'espace dans lequel ils travaillent ne se construit pas dans des quartiers figés : les bornes de la ville évoluent au gré de la noria migratoire.

9. Ouvert à l'immatriculation le 16 juillet 1920, date à partir de laquelle tous les entrepreneurs du département de la Seine sont tenus de s'y inscrire dans un délai de six mois, le Registre du commerce de la Seine recense, par la suite, les créations d'entreprises. La masse documentaire est extrêmement importante puisqu'on compte plus de 700 000 immatriculations effectuées entre 1920 et 1939. En conséquence, le traitement de la source a fait l'objet d'un dépouillement par sondage auprès de 2558 immatriculations dont 1675 Français, parmi lesquels 104 ont acquis la nationalité française par naturalisation, et 883 étrangers, chaque immatriculation comportant une quinzaine d'informations. Archives départementales de Paris (ADP), D33U3.

10. Le Registre du commerce de la Seine est composé d'un fichier alphabétique qui rend possible la recension de l'ensemble des immatriculations effectuées par un même individu et par ceux qui portent le même patronyme et, par conséquent, de retracer à la fois son parcours professionnel et son itinéraire dans les limites du département de la Seine. L'étude procède de la reconstitution des trajets urbains de 338 entrepreneurs étrangers portant 76 patronymes distincts, sur les déclarations de changements d'adresses professionnelles et sur les dossiers de demandes de naturalisation, qui comportent une rubrique consacrée aux adresses successives des postulants.

11. Voir Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales ESC*, novembre-décembre 1990, n° 6, p. 1399. Paul-André ROSENAL nuance l'idée selon laquelle chaque échelle serait dotée d'attributs propres : « Qu'est ce qu'une ressource locale ? Homéostasie et microanalyse en histoire sociale », *Revue de synthèse*, n°1, janv.-mars 2001, p. 71-91.

## I. Les trajets urbains des petits entrepreneurs immigrants

### *Le temps des déménagements*

Les mobilités spatiales des petits entrepreneurs au sein du département de la Seine n'apparaissent pas forcément au premier coup d'œil. En effet, la source utilisée souffre de biais : si les changements d'adresses commerciales font parfois l'objet d'une déclaration au greffe du Tribunal de commerce, comme le prescrit la loi, nombre de commerçants préfèrent, lorsqu'ils changent de locaux commerciaux, immatriculer un nouvel établissement au Registre du commerce. Malgré ce biais, la recension des déménagements d'entreprises fait état d'une forte stabilité spatiale des établissements commerciaux: à peine 10% de l'ensemble des entrepreneurs déclarent un changement d'adresse entre 1922 et 1939 (tableau 1).

**Tableau 1. Les changements d'adresses commerciales entre 1922 et 1939 dans le département de la Seine**

	Étrangers	Français		Ensemble
		Ensemble	Dont naturalisés	
Ne changent pas d'adresse	82%	92%	96%	90%
Changent une fois	14%	7%	0%	8%
Changent plus d'une fois	4%	1%	4%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Source : données portant sur 1 224 entreprises individuelles immatriculées au Registre du commerce de la Seine, dont 223 par des étrangers et 991 Français (dont 28 Français naturalisés). Les forains et les ambulants n'y sont pas inclus. ADP, D33U3.

Parmi eux, les boutiquiers et artisans étrangers se distinguent par une mobilité urbaine nettement supérieure : 14% des immigrants déclarent changer une fois d'adresse et 4% en changer plusieurs fois, soit 18% de déménagements pour les étrangers contre 8% seulement chez les entrepreneurs français et 4% chez les naturalisés.

Les changements d'adresse commerciale concernent, pour une part, les déménagements d'immigrants qui ne disposent que de leur logement comme local commercial, leur boutique ou leur atelier suivant, dans leurs meubles, le changement d'habitation. Ainsi, pour un tailleur qui exerce son activité dans une pièce de son appartement, déménager engage souvent à « délocaliser » son entreprise. Faut-il pour autant lire la plus grande mobilité urbaine des petits commerçants et artisans étrangers comme une conséquence de leurs spécialisations professionnelles dans le monde de la petite entreprise et analyser les changements de localisation commerciale comme le signe d'activités économiques dont l'adresse importerait peu ? Rien n'est moins sûr. Parmi les entrepreneurs « mobiles », on compte aussi bien des artisans que des commerçants d'alimentation, des débitants de boisson ou encore des restaurateurs pour lesquels la localisation constitue un atout commercial de premier plan.

Joseph Dyzenchanz, restaurateur polonais, déplace à trois reprises son local dans le quartier de Belleville entre mars 1930 et août 1935 : il quitte la rue Basfroi, où il avait trouvé un emplacement en 1929, pour la rue de Pali-Kao, située à une centaine de mètres au Nord, de l'autre côté du boulevard de Belleville, puis il s'installe, neuf mois plus tard, à quelques mètres de là, au 3 de la rue Bisson <sup>12</sup>.

De plus, les entrepreneurs étrangers se déplacent selon un rythme plus soutenu que les entrepreneurs de nationalité française. Le délai médian qui sépare une installation commerciale d'un premier déménagement est de 1067 jours, soit un peu moins de trois ans. Mais un quart des changements d'adresse s'effectue dans un délai de 440 jours après l'immatriculation au Registre du commerce <sup>13</sup>. La répartition par quartiles de ces déménagements, selon la nationalité des entrepreneurs, montre que les rythmes des déménagements d'étrangers sont nettement plus rapides : en effet, 66% changent de localisation professionnelle avant 1067 jours, alors que les Français ne sont que 42,5% dans ce cas. Surtout, les changements d'adresses n'interviennent pas au même moment lorsqu'on les observe dans une perspective diachronique. En effet, les moments favorisant la

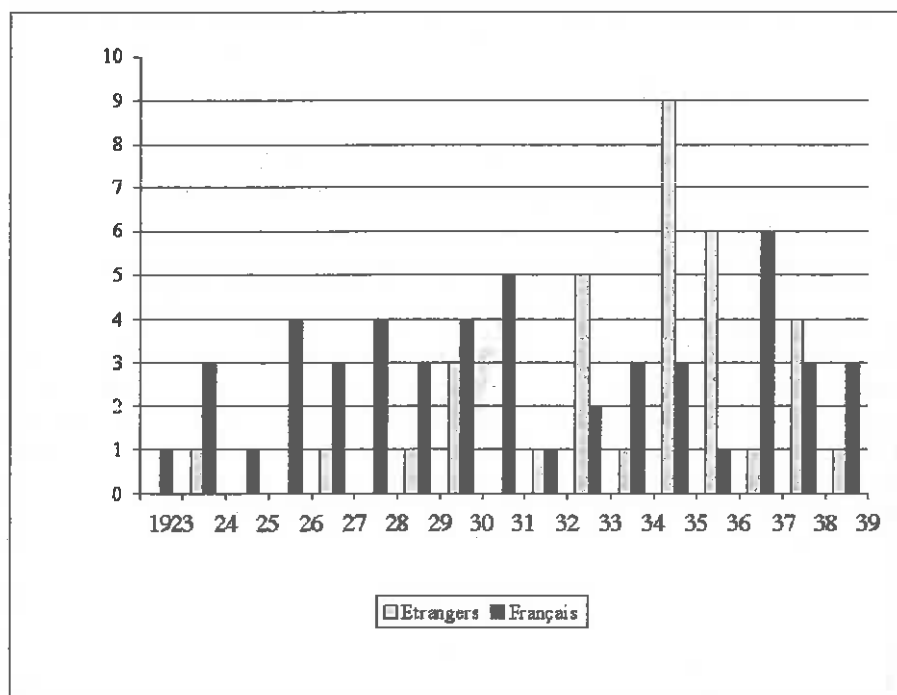
12. ADP, D33U3, n°B270242, D33U3 n°B243297 et D33U3/666 n°A645923.

13. Les données qui portent sur 109 déménagements d'entreprises mentionnés au Registre du commerce de la Seine, dont 38 par des étrangers, font état de délais entre la date d'immatriculation et le premier changement d'adresse déclaré qui varient entre 13 et 10204 jours, avec une moyenne à 2098 jours et une médiane à 1067 jours. ADP D33U3.

plus grande mobilité urbaine sont nettement différenciés selon la nationalité de l'entrepreneur. Les déménagements des étrangers s'inscrivent lors de périodes spécifiques : les années 1928-1929, mais surtout les années trente, notamment entre 1932 et 1938 (figure 1). Au contraire, les Français témoignent d'une tendance à changer d'adresse relativement stable entre 1922 et 1939 même si l'on observe quelques variations, notamment une décroissance relative pendant la première partie des années trente, entre 1931 et 1935, illustrant sans doute la tendance au repli en période de crise économique.

La signification des mobilités urbaines des petits entrepreneurs peut être interprétée à la lumière de ces différences. Pour les étrangers, les déménagements professionnels, plus fréquents, semblent constituer l'un des indicateurs d'une plus grande vulnérabilité tant économique que politique. Au contraire, pour les entrepreneurs français, le changement d'adresse commerciale signifie plutôt une promotion économique matérialisée par une nouvelle localisation.

**Figure 1. Les moments des déménagements professionnels selon la nationalité de l'entrepreneur**



Source : Données portant sur 109 déménagements d'entreprises mentionnés au Registre du commerce de la Seine dont 38 par des étrangers. ADP D33U3.

La plus grande fréquence des mobilités des entrepreneurs étrangers signifie-t-elle, dès lors, un moindre attachement local ? La mesure des distances parcourues lors des déplacements d'entreprise fournit quelques éléments de réponse à cette question.

*Changer d'adresse sans quitter le quartier ?*

Les trajets des entreprises dans l'agglomération parisienne s'effectuent, pour la plus grande part, au sein d'un périmètre urbain peu étendu. Les mobilités urbaines sont de faible distance ce qui contribue à rappeler l'inscription locale des petits entrepreneurs.

Les données portant sur l'ensemble du département de la Seine sont concordantes. Ainsi, la majorité des petits commerçants et artisans qui changent d'adresse choisissent une seconde implantation dans les alentours immédiats de leur adresse précédente : 54% d'entre eux ne quittent pas l'arrondissement ou la commune de banlieue où il sont établis. Ce pourcentage, moins élevé chez les entrepreneurs étrangers, reste néanmoins très important puisque 48% d'entre eux restent localisés dans les environs proches (même arrondissement ou même commune de banlieue) de leur première implantation (tableau 2).

**Tableau 2. Distances parcourues lors des changements d'adresses commerciales selon la nationalité de l'entrepreneur**

Sens des trajets effectués	Étrangers	Français	Ensemble
Même arrondissement, même commune de banlieue	48%	59%	54%
Autre arrondissement, autre commune de banlieue	43%	24%	31%
Paris vers la banlieue	3%	7%	5%
Banlieue vers Paris	3%	4%	4%
Deviennent ambulants	5%	7%	6%
TOTAL	100%	100%	100%

Source : Données portant sur 101 déménagements d'entreprises mentionnés au Registre du commerce de la Seine dont 34 par des étrangers. ADP D33U3.

Les déplacements sont souvent réalisés dans des périmètres étroits, au sein d'un même quartier, voire à quelques rues de distance. Il faut à ce propos noter que les données agrégées sous-estiment un certain nombre de déplacements urbains réalisés dans des zones de proximité mais qui franchissent les frontières administratives des arrondissements parisiens ou parcourent différentes communes de banlieue attenantes.

Lazar Rosen, tailleur polonais originaire de Tarnobzeg, change trois fois d'adresse commerciale en vingt mois, sans pour autant quitter le quartier. Certes, il quitte le 11<sup>e</sup> arrondissement où il était installé 25 rue de l'Orillon depuis février 1934 pour le 20<sup>e</sup>, en franchissant le boulevard de Belleville. Mais il s'installe à proximité en septembre 1934, au 80 de la rue Julien Lacroix, adresse qu'il quitte un an plus tard, en octobre 1935, pour le 18 de la rue de Tourville<sup>14</sup>.

Au contraire, la barrière entre Paris et la banlieue reste dressée pour grand nombre d'entrepreneurs. Seuls 9% la franchissent, d'un côté ou de l'autre, pourcentage qui varie marginalement selon la nationalité des entrepreneurs. Surtout, les passages se font quasiment autant de la banlieue vers Paris que de la capitale vers ses périphéries, constat qui vient remettre en cause l'image, souvent répandue, d'un mouvement univoque du centre vers la périphérie lors des déménagements d'entreprises. La banlieue profite très peu, statistiquement, des départs tels qu'ils sont observables lors des déclarations de changements d'adresse. En effet, si la réussite économique s'accompagne souvent d'un départ vers la périphérie, elle consacre parallèlement la dissociation des espaces domestique et professionnel.

Lorsque les frères Kyriazis ouvrent leur cordonnerie en 1933, ils s'installent rue Piat, à Belleville, puisque l'atelier fait, dans les premiers temps, partie de leur logement. Pourtant, trois des frères quittent progressivement Paris pour la banlieue. Homère, le cadet, initie le mouvement lorsqu'il s'installe à Arcueil en 1935, bientôt suivi par deux de ses frères. Or la société de vente et de fabrication de talons de bois reste localisée au 51 de la rue Piat, jusqu'en 1956<sup>15</sup>.

Ce cas illustre la distorsion entre la faiblesse du nombre de départs de petites entreprises vers les espaces périphériques du département de la Seine et les flux de population en direction de la banlieue. Alors que le succès économique s'accompagne, souvent, d'un rapprochement vers le centre pour l'entreprise, il peut signifier, pour les parisiens de l'entre-deux-guerres, l'acquisition d'un logement en banlieue.

14. ADP, D33U3/635 n° A599012 et D33U3/670 n° A651316.

15. ADP, D33U3/1348, n°B277664 et n°B359880.



Les choix de localisation des petits entrepreneurs immigrants ne se décident pas au hasard des opportunités économiques ou géographiques. Ils correspondent à des décisions prises dans un univers de contraintes et sont puissamment déterminés par les groupes d'appartenance auxquels les immigrants se réfèrent. Ainsi, les logiques qui orientent les implantations professionnelles des petits commerçants dans tel ou tel quartier, voire dans telle ou telle rue, mais qui balisent aussi les chemins des déplacements d'entreprises dans l'agglomération parisienne, correspondent à des stratégies élaborées dans le cadre de groupes d'appartenance.

## II. Des espaces d'appartenance ?

### *Inscriptions spatiales des filières migratoires*

Les liens d'interconnaissance jouent un rôle moteur dans l'exercice de l'activité commerçante et artisanale ; ils se déclinent selon plusieurs modalités : couple, parenté, maisonnée, origine commune ou encore voisinage. Les espaces d'implantation professionnelle des petits entrepreneurs paraissent ainsi épouser les formes modelées par les groupes de parenté, les réseaux amicaux ou encore les filières migratoires qu'ils font jouer dans leur activité commerciale.

De très nombreux exemples attestent des mécanismes à l'œuvre chez les étrangers dans le choix des installations commerciales où les liens mobilisés dans la sphère de la parenté jouent un rôle clé. En effet, le partage des locaux correspond à la modalité la plus simple d'inscription spatiale des collaborations professionnelles ; il s'articule avec la fréquente dimension familiale de l'activité indépendante où le rôle du conjoint s'avère très souvent primordial<sup>16</sup>. Les chemins qui mènent tel ou tel entrepreneur à venir s'installer à Belleville dans l'entre-deux-guerres empruntent fort souvent les sentiers de la parenté.

Si Abraham Orenszejn s'installe en 1935 comme « confectionneur » au 9 rue Denoyez, déclarant son entreprise à l'adresse où il est recensé, c'est qu'il dispose, dans le quartier, d'appuis économiques en la personne de Ber Orenszejn, qui lui-même est installé à la tête d'une entreprise de « finissage de tricots », sise au 160 rue de Belleville, depuis 1930<sup>17</sup>. Là encore, la filière ne se tarit pas : dans l'appartement qu'il occupe, au 9 rue Denoyez, logement transformé le jour en atelier de confection, Abraham héberge en 1936 sa cousine, Sura, qu'il emploie également dans son atelier comme « remmailleuse »<sup>18</sup>.

16. Laurence FONTAINE, « Rôle économique de la parenté », *Annales de démographie historique*, 1995, p. 5-16 ; Claire ZALC, « Femmes, entreprises et dépendances », *Travail, genre et sociétés*, n°13, avril 2005, p. 47-70.

17. ADP, D33U3/553 n°475802 et D33U3/665 n°A643916.

18. ADP, liste nominative du recensement de 1936, 2MILN1936/89.

L'imbrication entre espace professionnel et espace domestique renforce, sans nul doute, l'association entre co-résidence et travail en commun, dans le cadre de la petite entreprise. À l'instar du logement, « affaire de famille », l'implantation commerciale est issue de stratégies qui se jouent largement dans l'espace de la parenté<sup>19</sup>. Il faut préciser d'ailleurs que les collaborations entre entrepreneurs ne sont pas uniquement circonscrites à l'espace de la parentèle même élargie. Les proximités spatiales existant entre petites entreprises tenues par des immigrants décrivent, dans de nombreux cas, les solidarités économiques entre originaires d'une même région d'émigration<sup>20</sup>.

La démarche microsociale permet ainsi d'apporter un certain nombre d'éléments explicatifs des trajectoires urbaines des petits entrepreneurs immigrants qu'une seule approche macrosociale, menée à partir d'agrégats statistiques, n'est pas en mesure de repérer. En effet, elle montre combien les parcours des petits entrepreneurs dans l'agglomération, au cours de leur itinéraire professionnel, ne suivent pas la même direction selon qu'ils s'insèrent dans tel ou tel groupe relationnel. L'activation de nombreuses filières migratoires, prenant appui sur la petite entreprise, contribue à transformer la morphologie démographique et professionnelle des quartiers parisiens comme des communes de banlieue. On peut, pour s'en rendre compte, étudier, sur la période, les transformations à l'échelle d'un immeuble, dont la composition professionnelle est modifiée par l'arrivée de nouveaux immigrants indépendants.

Au 5 impasse de Gênes, les spécialisations professionnelles évoluent au rythme de la noria migratoire entre 1926 et 1936, passant de l'artisanat du cuir à la confection. Ainsi, lorsque l'on observe la composition socio-professionnelle de l'immeuble en comparant les données entre les trois années de recensement, on constate l'importance des changements réalisés en dix ans (tableau 3).

En 1925, l'immeuble est orienté dans les activités du secteur des cuirs et peaux : il héberge deux ateliers de cordonnerie et une entreprise de fabrication de sacs de voyages. Parmi les activités dérivées, on peut mentionner l'entreprise de ferblanterie, spécialisée dans la réalisation des fermoirs de sacs, tenue par Ernest Henquel<sup>21</sup>. Et sur les 15 habitants actifs recensés à cette adresse en 1926, on compte deux patrons cordonniers, deux ouvriers cordonniers, deux ouvriers tresseurs et un patron mécanicien. Or, les activités du 5 impasse de Gênes se modifient sensiblement en quatre ans, s'enrichissant de l'arrivée de deux nouveaux entrepreneurs polonais, qui s'installent comme tailleurs à domicile.

19. Catherine BONVALET et Anne GOTMAN (dir.), *Le Logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, 1993.

20. Judith RAINHORN et Claire ZALC, « Commerce à l'italienne ? Activité professionnelle et immigration à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement social*, n°191, avril-juin 2000, p. 49-68.

21. ADP, Rôle d'imposition des patentes de 1925, D9P2/1925 art.2279 et 2280.

		1926	1931	1936
Nombre d'actifs		15	9	17
Nombre de patrons		5	4	13
Actifs dans le secteur du cuir		6	2	5
Actifs dans la confection		2	2	9
Âge médian		29 ans	32 ans	14 ans
Lieux de naissance des habitants	Nés en France	15 (50%)	7 (37%)	14 (23%)
	Nés en Pologne	9 (30%)	8 (42%)	47 (77%)
	Nés en Russie	1	4 (21%)	
	Nés en Suisse	4 (13%)		

Source : ADP, listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936 : 2MILN1926/89, 2MILN1931/102 et 2MILN1936/90.

La transformation professionnelle est portée par l'arrivée de nouveaux habitants dans l'impasse, l'installation d'un indépendant entraînant, bien souvent, l'arrivée d'un autre, porté par un réseau professionnel en constitution. La filière migratoire s'appuie ici sur la personne de Hersz Gerberbaum, immigrant polonais né en 1879 et arrivé avant guerre à Paris, qui tient l'un des ateliers de cordonnerie de l'impasse de Gênes depuis 1923<sup>22</sup>. Sa fille, Germaine, née à Paris en 1910, devient l'épouse, au milieu des années trente, de Mosze Jaskarzec, nouvel immigrant polonais, arrivé de Varsovie en 1926. Or Mosze, profitant sans doute des appuis immobiliers de son futur beau-père, immatricule en 1935 un atelier de fabrication de vêtements imperméables, 5 impasse de Gênes, ouvrant la voie à une nouvelle vague d'immigrants polonais, jeunes couples accompagnés de nombreux enfants<sup>23</sup>. L'immeuble loge ainsi 61 personnes en 1936 pour 19 en 1931, résonnant des cris et braillements d'une vingtaine d'enfants de moins de dix ans (pour quatre, cinq ans auparavant) ! La filière migratoire qui se noue autour de Mosze Jaskarzec s'appuie largement sur les petits entrepreneurs dont le nombre est multiplié par trois entre 1931 et 1936. Parmi eux, on note une forte représentation d'entrepreneurs

22. ADP, D33U3/354 n°A238051.

23. ADP, D33U3/658 n°A632734.

de la confection, fabricants, patrons tailleurs, marchand de laines, patronne bonnetière qui emploient couturières et tricoteurs dans l'immeuble, tous de nationalité polonaise.

Les spécialisations professionnelles de cet immeuble sont à l'image des concentrations d'immigrants dans un espace : elles permettent de relire la genèse des « quartiers d'immigration » au prisme du fonctionnement des filières migratoires. Il semble en effet que l'articulation entre perspectives d'emploi et opportunités de logement constitue la clé la plus utile pour comprendre et décrire la formation d'un quartier d'immigration. Les immigrés qui s'installent dans tel ou tel quartier, telle ou telle commune de l'agglomération parisienne ne sont pas à la recherche d'une proximité ethnique mais, plus simplement, d'un travail et d'un lieu pour habiter. Or les opportunités d'emploi et de travail comme les informations sur ces opportunités se déploient de manière privilégiée au sein des filières migratoires, les deux structures se renforçant mutuellement en facilitant l'accès au marché du travail et en offrant, aux employeurs, la possibilité de puiser dans les réseaux du quartier<sup>24</sup>. Et le processus n'est pas circonscrit aux frontières d'un quartier. Les espaces d'appartenance évoluent également selon les trajets urbains empruntés par les immigrants dans la ville.

#### *Les directions contradictoires des parcours*

La carte des trajets commerciaux dessine, le plus souvent, les espaces d'appartenance des boutiquiers et artisans étrangers, les parcours dans la ville suivant les « sentiers invisibles » des filières migratoires<sup>25</sup>. La comparaison entre les différents migrants paraît, là encore, éclairante. Les itinéraires urbains des cinq commerçants nommés Sanaux immatriculés au Registre du commerce de la Seine, qui sont tous originaires du village de Ledergues, dans l'Aveyron, suivent la même direction : partis des Lilas dans les années 1920, ils s'installent au Perreux puis à Bonneuil<sup>26</sup>. Les Italiens semblent plutôt, à partir du milieu des années vingt, quitter Paris

24. Nancy Green, qui entreprend d'examiner les fondements historiques de la mise en place d'un espace ethnique à Paris, à partir de l'exemple du « quartier juif » du Marais, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, conclut à l'importance du marché du travail dans la construction du *Pletzl* : « Quartier et travail » in Susanna MAGRI et Christian TOPALOV (dir.), *Villes ouvrières 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 83-92. À Detroit, les facteurs ethniques et socioprofessionnels semblent jouer de manière indépendante dans les phénomènes de concentration : Olivier ZUNZ, « Detroit en 1880 : espace et ségrégation », *Annales ESC*, janvier-février 1977, n° 1, p. 106-129.

25. Je reprends ici l'expression de Paul-André ROSENTAL, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, 1999.

26. ADP, D33U3/294 n°A181151, D33U3/450 n°A331866, D33U3/596 n°A540550, D33U3/607 n°A556075.

pour des localisations périphériques<sup>27</sup>. Au contraire, on pourrait analyser la mobilité spatiale des petits entrepreneurs juifs polonais en décrivant un mouvement de la périphérie vers les centres plus anciennement constitués de la « communauté ». Mais les directions empruntées sont déterminées par les groupes d'appartenance mobilisés au moment du déménagement de l'entreprise. Elles ne peuvent donc pas se conformer au simple moule de « trajets ethniques » effectués vers des centres « communautaires ».

La trajectoire de Moïse Rosen, entrepreneur russe né en 1906 à Kiev, le conduit de Puteaux dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à moins de cent mètres du cœur du « Pletzl », quartier juif parisien<sup>28</sup>. Ces mobilités ne peuvent être dissociées de son parcours conjugal. Le mariage de Moïse avec Anna Berger, polonaise, explique son premier déménagement qui le mène d'une installation comme horloger à Puteaux, en 1925 à une boutique de maroquinerie-bijouterie boulevard Saint-Denis dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. Son épouse Anna est alors elle-même à la tête d'un atelier de maroquinerie sis passage du Prado, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. Marié sous le régime de la séparation de biens, Moïse s'installe à proximité de son épouse et donne à son établissement le nom de « Anna » : la boutique, sans doute financée en partie par des capitaux Berger, a bénéficié des réseaux d'informations propres à Anna pour trouver des locaux dans ce quartier de la capitale. Mais si le premier déménagement de Moïse se comprend au vu de son nouveau statut conjugal, le dernier qui le conduit en octobre 1934 à vendre des « montres et articles de Paris » rue Barbette, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, témoigne plutôt d'une activation de la maisonnée Rosen, dans le contexte de la crise économique. En effet, dix entrepreneurs Rosen immatriculent un établissement dans le 3<sup>e</sup> arrondissement entre 1930 et 1938. Les regroupements urbains des Rosen dans le quartier du Marais matérialisent les stratégies de repli spatial, propres aux conjonctures de crise.

Nombre d'itinéraires dans la ville peuvent ainsi être lus en regard des stratégies économiques adoptées par les petits entrepreneurs en réaction aux changements de conjoncture.

Juda, dit Léon Jaskarzec, entrepreneur polonais né à Varsovie en 1904, est installé tout d'abord dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, 24 rue Basfroi, aux côtés de Maurice, de Léon et de Marie immatriculés au 28 de la même rue<sup>29</sup>. Puis il quitte, pour un temps, les espaces de la maisonnée : il déménage, en juillet 1929, au Pré Saint-Gervais où il se déclare brocanteur ambulancier. En s'éloignant de la maisonnée, Juda change de spécialisation commerciale : en juillet 1931, on le retrouve en effet à vendre fruits et légumes sur les marchés de Saint-Ouen, où il dit également habiter. Face à la crise, l'entrepreneur semble tenter sa chance

27. Judith RAINHORN, *Paris, New York : des migrants italiens (années 1880-années 1930)*, Paris, Éditions du CNRS, 2005, p. 183-188.

28. ADP, D33U3/430 n°A314657, D22U2/602 n°A548445, D33U3/634 n°A597040, D33U3/649 n°A619675.

29. ADP, D33U3/445 n°A326979, D33U3/527 n°A437369, D33U3/578 n°A512796, D33U3/1251 n°B268737.

hors de sa configuration initiale. Mais l'expérience ne dure qu'un temps. Cinq ans plus tard, Juda se retourne à nouveau vers la maisonnée Jaskarzec, revenant à Paris pour ouvrir une société de vente et achat de bijoux dans laquelle il est associé avec Maurice. Les trajectoires en marge des maisonnées, réalisées sur des espaces vierges, semblent particulièrement difficiles à réussir dans la conjoncture des années trente. Pour Juda, la mobilité spatiale épouse une forte instabilité professionnelle.

On le voit, les parcours urbains des immigrants ne s'effectuent pas en sens unique, les trajectoires ne sont que très rarement linéaires. Lorsque les activités économiques se réalisent au sein d'un groupe social stable et défini, le dessin des déplacements prend des traits simples et relativement précis. Mais nombre d'entrepreneurs font varier les appartenances et, dans ce cas, les trajectoires urbaines sont nettement plus contradictoires, faites d'allers et retours entre Paris et banlieue, entre centre et périphérie, sans qu'on puisse noter de véritable progression chronologique. Plutôt que des lignes, ces parcours tracent des toiles sociales et spatiales.

Les résidences de Léon Szatten, connues grâce à son dossier de naturalisation, décrivent une forte instabilité urbaine, le brocanteur ambulant changeant neuf fois d'adresse entre 1913, date de son arrivée en France, et 1930, lorsqu'il dépose sa seconde demande de naturalisation <sup>30</sup>.

La logique du parcours échappe à l'observateur qui ne dispose pas des données relatives aux ancrages sociaux de Léon. En effet, la démarche nominative, suivie ici, a nécessairement tendance à surévaluer les trajectoires qui s'effectuent au sein de configurations familiales. Lorsque les liens sont plus lâches, les mobilités urbaines sont plus difficilement décriptables. Quelques exemples viennent ainsi rappeler la grande amplitude des espaces des possibles pour les immigrants dits « isolés », en marge des configurations classiques d'appartenance.

Isaac Korman, dont les cinq frères et sœurs ont émigré à New York, développe son entreprise de fourreur grâce à un déploiement vers la région toulousaine, déclarant plusieurs succursales successivement à Béziers, Narbonne puis Aix-en-Provence <sup>31</sup>. Rien, dans les sources dépouillées, ne permet de mettre à jour les logiques du réseau parisiano-toulousain mis en place par Isaac Korman.

Si la toile des relations interpersonnelles est particulièrement dense, pour les petits entrepreneurs immigrants, elle se rompt parfois, laissant la place à des trajectoires plus improbables.

30. Archives nationales (AN), dossier de demande de naturalisation, BB11/12978, 7896X1930

31. AN, BB11/9826, 28870 X 1926. ADP, D33U3/689 n°A701869.

*« Les pierres et les hommes »*

L'étude des trajectoires urbaines des petits entrepreneurs immigrants dans l'agglomération parisienne amène ainsi à mettre à l'épreuve deux des schèmes d'interprétation classiques des logiques spatiales : le modèle « économique libéral » et le modèle « géographique vidalien » dont il convient de rappeler, brièvement, les traits principaux. Le premier, issu d'une approche économique et libérale, met en avant les logiques du marché qui poussent les individus à choisir telle ou telle localisation en fonction de la maximisation de leur intérêt. Le second, d'orientation géographique, tend à expliquer les localisations par les propriétés des espaces d'accueil, régions ou quartiers, dont la physionomie physique, sociale et économique, résultat d'un modelage historique par le travail des hommes, serait lisible dans les paysages, transmise de génération en génération, enracinée dans le territoire. Les quartiers de Paris seraient spécialisés dans telle ou telle activité, dans tel ou tel type de migrants. Pourtant, les comportements économiques comme les logiques géographiques des petits entrepreneurs migrants ne peuvent être analysés comme des gestes « désincarnés » : ils constituent les manifestations d'une appropriation, en situation, des espaces et des informations disponibles et résultent de réactions individuelles ou collectives à un ensemble de contraintes. En effet, la localisation d'une boutique ou d'un atelier répond autant à des contraintes de nature économique qu'à une insertion sociale spécifique ; il est, par conséquent, difficile de savoir si prime, dans la décision, le prix du bail, la présence de réseaux de fournisseurs et de clients potentiels ou encore l'insertion « communautaire ». Surtout, on l'a vu, c'est essentiellement au sein d'un groupe d'appartenance, à géométrie variable, que l'activité économique se réalise.

La reconstitution des parcours urbains des petits entrepreneurs étrangers constitue ainsi une porte d'entrée intéressante dans l'étude de l'édification des bornages urbains puisqu'elle contribue à expliquer comment les immigrants se répartissent dans la ville, au rythme des différentes étapes de leur parcours biographique comme de leur itinéraire économique, social et migratoire. On a pu néanmoins constater combien les filières constituées autour des entreprises participaient à alimenter les flux d'arrivants dans certains quartiers de l'agglomération parisienne, ville considérée alors comme un espace mobile et malléable traversé par de continus mouvements d'individus. Il semble aussi particulièrement important de se glisser dans les registres et les listes nominatives pour tenter à la fois de quantifier ces mouvements et de suivre les individus dans leurs domiciles, monter dans les étages, pousser les portes des chambres, pour pouvoir comprendre précisément les modalités d'implantation spatiale dans un quartier, sans céder à la loi de la « majorité statistique ».

Ainsi, pour caractériser les rapports entre les immigrants et le quartier qu'ils habitent, entre les hommes et les pierres, pour reprendre la terminologie d'Halbwachs, le passage par la petite entreprise s'impose : les boutiques et les ateliers offrent des possibilités d'emploi et de logement pour les nouveaux arrivants, ils jalonnent les parcours quotidiens des habitants du quartier, ils constituent les lieux de réunions des amis et des parents. Pour les immigrants qui travaillent là où ils habitent, entourés de leurs parents et de leurs amis, les espaces vécus ne décrivent souvent que quelques portions de quartiers, à peine un arrondissement. L'épouse d'Étienne Raczymow, confectionneuse à Belleville, ne s'aventure guère au-delà des Buttes Chaumont :

On ne quittait jamais Belleville. Ma femme, avant la guerre n'avait jamais été à la République. Elle habitait dans la rue Dénoyez. Le plus loin où elle allait c'était dans les Buttes Chaumont... Quatre rues, vous avez fait le tour de tout. Nos amis étaient là, nos parents étaient là, notre vie était là <sup>32</sup>.

La notion de « familiarité » semble ainsi particulièrement adaptée pour décrire les relations entre les petits entrepreneurs immigrants et leur quartier, via une infrastructure économique qui se nourrit de la densité des relations interpersonnelles existant entre les habitants. Les petits entrepreneurs étrangers se situent donc au cœur de la genèse des quartiers d'immigration dans l'agglomération parisienne que ce soit dans le Pletzl juif du Marais, la Petite Italie de La Villette ou encore le Belleville métissé de l'entre-deux-guerres. Jouant un rôle clé dans la mise en œuvre de filières migratoires, ils déterminent pour une large part les processus d'installation des immigrants dans l'espace urbain. C'est pourquoi les petites entreprises des étrangers contribuent également à entretenir, chez les migrants, le sentiment de faire partie d'un « quartier immigré ». Faut-il, pour autant, à l'instar d'Alain Tarrus, adopter la notion de « territoire » défini comme un « temps social » pour décrire les espaces formés par les réseaux que le groupe des entrepreneurs emporte avec lui dans ses migrations et qu'il reconstitue là où il se pose <sup>33</sup> ? Je préfère conclure en rappelant, avec Yves Lequin, les faux semblants de l'espace, « concept simplement opératoire pour encadrer et repérer concrètement le jeu complexe d'autres réalités » <sup>34</sup>.

32. Témoignage d'Étienne RACZYMOW recueilli dans Françoise MORIER (dir.), *Belleville, Belleville, visages d'une planète*, Paris, Créaphis, 1994, p. 69.

33. Alain TARRIUS, *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1995.

34. Yves LEQUIN, « Ouvriers dans la ville », *Le Mouvement social*, n°118, 1982, p. 6.